

LE DEBRIEF'

CLUB PATRIMOINE

CNCEF

17.09.2020

Par Bogdan KOWAL

Le 16 septembre, j'ai suivi la visio-conférence de presse de la CNCEF animée par Didier Kling avec Stéphane Fantuz (CNCEF Assurance & Patrimoine), Vincent Juguet (CNCEF Entreprise) et Christelle Molin Mabilille (CNCEF Crédit).



La CNCEF se dote d'un nouveau site internet dont ils ont l'air très fiers.

Ils seront présents à Patrimonia (stand + 4 personnes).

Stéphane Fantuz a confirmé que la CNCEF ouvrirait ses portes à tous les courtiers en assurance. A noter que la CNCGP est beaucoup plus restrictive sur ce point.

Un confrère a évoqué la situation de Bio c'Bon, placée en redressement judiciaire le 2 septembre. La chaîne de magasins bio inquiète certains épargnants. Bio c'Bon a, en effet, levé des fonds auprès de particuliers par l'intermédiaire de CGPI pour ouvrir des points de vente. Réponse assez évasive de Stéphane Fantuz.

Didier Kling est ouvert au télétravail mais milite aussi pour le présentiel. Selon lui, l'impact du télétravail pourrait être important sur l'immobilier de bureaux mais aussi sur le résidentiel... car peu de Français disposent d'espaces vraiment appropriés chez eux.

Tout le monde garde en tête l'ordinateur sur la table du salon au milieu des enfants qui jouent durant le confinement...et personne ne veut revivre cela.

A l'avenir, le résidentiel des salariés devra être mieux équipé (wifi, etc..) et disposer d'un véritable espace de travail. Les entreprises seront certainement sollicitées dans ce domaine.